



Programme de chauffage d'urgence offert à l'Î.-P.-É. en 2024

Formulaire de demande

Veuillez écrire en lettres moulées.

Date de réception : \_\_\_\_\_ 2024

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS						
Nom :				Téléphone résidentiel :		
Adresse :				Téléphone cellulaire :		
Preuve de résidence fournie : Oui / Non				Téléphone au travail :		
Ville :				Adresse de courriel :		
Code postal :				Comté : Queens <input type="checkbox"/> Kings <input type="checkbox"/> Prince <input type="checkbox"/>		
➤ Un membre de votre ménage a-t-il reçu de l'aide du programme de chauffage résidentiel d'urgence (Emergency Home Energy Fund)? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>						
➤ Êtes-vous bénéficiaire de l'aide sociale? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>						
RENSEIGNEMENTS SUR LE MÉNAGE ET LE REVENU						
NOMBRE DE PERSONNES QUE COMPREND LE MÉNAGE : ____ Êtes-vous PROPRIÉTAIRE ou LOCATAIRE? _____						
PRÉNOM ET NOM DES MEMBRES DU MÉNAGE	DATES DE NAISSANCE (mois/jour/année)			Pièce d'identité avec photo fournie? Oui / Non		
Revenu total en 2022 : _____ \$ J'ai inclus mon avis de cotisation pour 2022. (Veuillez apposer vos initiales) _____						
RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉNERGIE RÉSIDENIELLE						
PRINCIPALE SOURCE DE CHALEUR	MAZOUT	BOIS	PROPANE	ÉLECTRICITÉ	AUTRE :	
Fournisseur :						
N° DE COMPTE :				SERVICE DE REMPLISSAGE AUTOMATIQUE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
NIVEAU ACTUEL DU RÉSERVOIR DE MAZOUT	VIDE	1/8	1/4	1/2	3/4	PLEIN
N° DE L'ÉTIQUETTE DU RÉSERVOIR DE MAZOUT :				DATE D'EXPIRATION :		
FOURNISSEUR CHOISI :						
DÉCLARATION						
JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS INSCRITS DANS LE PRÉSENT FORMULAIRE SONT COMPLETS ET EXACTS. J'AUTORISE L'ORGANISME À LES VÉRIFIER ET À COMMUNIQUER AVEC MON FOURNISSEUR DE SERVICES PUBLICS/MAZOUT ET/OU MON PROPRIÉTAIRE OU TOUT AUTRE ORGANISME POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS. JE COMPRENDS QUE LE FAIT DE REMPLIR LE PRÉSENT FORMULAIRE NE GARANTIT PAS QUE MON MÉNAGE RECEVRA DE L'AIDE.						
SIGNATURE DU DEMANDEUR : _____				DATE : * _____ 2024		
À L'USAGE EXCLUSIF DE L'OFFICIER						
Signature d'approbation :			Date d'approbation :		Montant autorisé : _____ \$	
Demande refusée par : Raison du refus :			La demande est-elle complète? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			

PROGRAMME PARRAINÉ PAR le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et GÉRÉ par l'Armée du Salut

### Comment formuler une demande

- Les demandeurs DOIVENT remplir le formulaire et fournir des copies de TOUS les documents requis.
- Le fait de présenter une demande ne garantit pas que le ménage recevra de l'aide.

### L'Armée du Salut peut fournir aux demandeurs admissibles de l'aide dans le cadre du programme de chauffage résidentiel

- Le montant maximal alloué à un demandeur est de 1 200 \$. Les sources de chauffage admissibles sont le mazout, le bois, l'électricité, le propane et les granules de bois.
- S'il s'agit de mazout, le demandeur doit fournir à l'Armée du Salut les coordonnées de son dernier fournisseur. En signant le présent formulaire, le demandeur autorise l'Armée du Salut à communiquer avec son fournisseur de mazout.
- Le demandeur peut recevoir un maximum de 1 200 \$ par année civile.

### Critères d'admissibilité :

- Le programme de chauffage d'urgence est destiné aux résidents de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont du mal à payer leurs frais de chauffage.
- Le demandeur doit fournir à l'Armée du Salut une preuve de ses revenus, de son adresse domiciliaire et de ses frais de chauffage.
- Le demandeur ne doit pas être bénéficiaire de l'aide sociale.
- Le revenu annuel du demandeur doit correspondre au barème suivant :
  - Personne seule 45 000 \$ ou moins;
  - Famille 60 000 \$ ou moins.
- L'Armée du Salut se réserve le droit de refuser la demande d'aide si le besoin du demandeur n'est pas considéré comme suffisamment important.
- Un demandeur qui ne répond pas aux critères d'admissibilité au programme de chauffage parrainé par le gouvernement peut être aiguillé vers d'autres ressources communautaires pour obtenir de l'aide.

### DOCUMENTATION REQUISE :

- Avis de cotisation pour l'année d'imposition 2022;
- Preuve d'adresse domiciliaire (p. ex, factures de services publics, de services de câblodistribution, de téléphone ou tout document justificatif comportant l'adresse);
- Pièce d'identité avec photo, délivrée par le gouvernement, pour tout membre du ménage;
- Numéro et date d'expiration de l'étiquette du réservoir, et emplacement du réservoir de mazout/propane;
- Une facture impayée ou récente liée au chauffage de la résidence (facture d'électricité, de propane ou du bois fourni).

### AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Seuls les formulaires de demande dûment remplis et accompagnés de TOUTE la documentation requise seront traités.
- Si la demande est acceptée, la livraison du mazout/propane sera effectuée à la convenance du fournisseur. Pour les clients de Maritime Electric, un versement sera effectué sur leur compte. Le demandeur doit être conscient qu'un certain délai peut survenir entre la passation de la commande de mazout/propane et la livraison.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 902-367-0875, le 902-218-1212 ou le 902-916-0648, ou envoyer un courriel à l'adresse [charlottetowncc.homeheating@salvationarmy.ca](mailto:charlottetowncc.homeheating@salvationarmy.ca).

Adresse postale : Armée du Salut  
Programme de chauffage d'urgence  
158 Fitzroy St, Charlottetown PE C1A 1S1

Je reconnais avoir pris connaissance des critères susmentionnés et y consentir.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

PROGRAMME PARRAINÉ PAR le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et GÉRÉ par l'Armée du Salut